ISSN : 0035-1458

Nos 333-334 Janvier-Juin 2020

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: ..... esiste *la latinità*

Tome 84

SLR

Strasbourg
2020

SOMMAIRE

Riccardo Regis, Italoromanzo 5-39

Alice Idone, I vocalismi atoni finali della Calabria centrale: dati sincronici a favore di una diversa evoluzione del vocalismo siciliano 41-81

Simona Georgescu / Theodor Georgescu, Fr. *trouver*, occ. *trobar* etc.: un dossier étymologique ouvert à nouveau 83-98

Jean-Pierre Chambon, À propos de certaines issues de ūna dans les parlers de Franche-Comté: nouveaux indices d'ancienne francoprovençalité en domaine d'oïl 99-110

Francesca Gambino, Interpolazioni e lasse inedite del «Foucon de Candie» francoitaliano 111-175

Emmanuel Grélois / Jean-Pierre Chambon, Le nom de lieu *les Gladeaux* (Thiolières, Puy-de-Dôme): un transfert toponymique du haut Moyen Âge 177-188

COMPTES RENDUS

Maria Helena Araújo Carreira – Rafael D. Arnold – Pietro G. Beltrami – Antonio Corredor Aveledo – Chloé Correia Oliveira – Elisa De Roberto – Steven N. Dworkin – Hans Goebl– Johannes Kabatek – Sándor Kiss – Alla Klimenkowa – Marco Maggiore – Caterina Menichetti – Gilles Roques – Giampaolo Salvi – Lene Schøsler – Georges Daniel Véronique 189-288

MISE EN RELIEF

Claude Buridant, Petit panorama de la ponctuation médiévale 289-316

RÉSUMÉS EN ANGLAIS 317-319

CHRONIQUE

École d'été – Scuola Estiva di Linguistica e Filologia Romanza "Alberto Varvaro". 320

Voir les indications concernant la Société de Linguistique Romane *(adhésions, cotisations) et la* Revue de Linguistique Romane *(rédaction, abonnements, commandes), en pages 2 et 3 de la couverture.*

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

Français

Pierre ENCKELL, *Dictionnaire historique et philologique du français non conventionnel*, Paris, Classiques Garnier (Travaux de Lexicographie, 1), 2017, 1294 pages.

Notre confrère, Pierre Enckell (1937-2011), tint un rang éminent parmi les chasseurs de mots. On se rappelle la nécrologie que lui consacra Pierre Rézeau (ici, 75, 636-637), qui retrace bien le personnage. À sa mort, il laissait un gros manuscrit, qu'André Thibault a mis au point pour aboutir à cet ouvrage. Disons un mot du titre. *Dictionnaire... du français non conventionnel* reprend le titre du dictionnaire novateur (en 1980) de Jacques Cellard et Alain Rey, qui se sont expliqués à ce sujet dans leur préface. Mais, en fait, dans les deux cas, c'est aussi l'établissement de la nomenclature du dictionnaire qui est non conventionnel, dans la mesure où contrairement à ce qu'implique l'idée de dictionnaire, cette nomenclature est arbitraire pour ne pas dire floue et aléatoire ; le fait est d'ailleurs commun avec la plupart des « dictionnaires » qu'on a vu paraître ces dernières années. Cela étant, le présent ouvrage est un très vaste répertoire de première datation de mots, et surtout de mots insérés dans des locutions, du français du 16e au 20e siècle, fruit des lectures immenses de P. Enckell ; on y retrouve toute la richesse de ce qui a fait la valeur des contributions de l'auteur aux volumes des DDL[1], mais aussi les limites inhérentes au genre. Les qualificatifs « historique et philologique » sont aussi problématiques. La présence de dates et la recherche des premières attestations, pour importantes qu'elles soient, ne suffisent pas à faire l'histoire d'un mot, qui nécessite aussi de le situer dans ses cadres sociaux, géographiques, onomasiologiques, stylistiques etc... ; quant à la philologie, elle ne se limite pas à l'indication correcte du sens des mots, même si elle peut y contribuer. Ces préliminaires posés, il est juste de souligner l'apport capital de ce recueil à notre connaissance de l'histoire du français et de dire à quel point il peut contribuer à stimuler les réflexions dans ce domaine.

La bibliographie des ouvrages cités [1200-1292] est déjà révélatrice, elle est d'une richesse magnifique en ce qui concerne la littérature populaire du 17e au 19e siècle, avec les noms de Dancourt, de Dorvigny ou de Monselet et de beaucoup d'autres. Évidemment, le philologue sourcilleux trouvera des motifs d'inquiétude, dans la disparate des indications bibliographiques (cinq éditions de d'Aubigné, entre 1731 et 1993 ; une dizaine d'éditions des comédies de Dancourt, entre 1694 et 1985, etc...). Il s'étonnera aussi de la répartition entre les ouvrages munis d'une abréviation (deux pages d'*happy few* de Bernet/Rézeau au TLF), et les autres ouvrages cités où l'on voit la thèse de F. Bar, coincée entre Bapaume, *La Rome tintamarresque*[2], 1870 et Barbeyrac, *Traité du*

---

1 *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et Documents lexicographiques*, 2e série, publ. sous la direction de Bernard Quemada, puis Pierre Rézeau, dont la matière est désormais intégrée dans la *Base historique du vocabulaire français* (Datations et Documents Lexicographiques) de l'ATILF ‹ http://atilf.atilf.fr/jykervei/ddl.htm ›.

2 Dont le titre complet est : *La Rome tintamarresque, histoire drolatique et anecdotique de Rome depuis sa fondation jusqu'au moyen âge*. Se lit sur ‹ https://archive.org/details/bub_gb_Vnu0k48Agw0C/page/n7 ›.

jeu[3], 1709, celle d'A. Darmesteter, entre D'Archambeau, *Souvenirs d'un Bruxellois*[4], 1951 et Dartois[5] (avec Xavier[6]), *La Curieuse*[7], 1824, ou bien encore Hilty, répertorié en tant qu'éditeur des Actes de notre 20e Congrès, placé entre Heyns, *Le Miroir des mesnageres*, 1595[8] et *Histoire complète des voyages et des découvertes en Afrique*[9], 1821. On est aussi gêné par le fait que soient mises sur le même plan des éditions critiques (sans indication de l'éditeur scientifique) et des éditions populaires. Mais, tout compte fait, cela ne diminue pas la valeur des matériaux ici consignés, qui de toutes façons auront besoin d'être vérifiés pour un usage philologique. De même la brièveté des contextes peut être compensée par le fait que la plupart des exemples peuvent être aisément vérifiés sur Google-Books ou Gallica. Par rapport aux DDL, la présentation ne fournit pas l'ensemble des références lexicographiques concernant le mot ou le sens examiné ; elle se borne à indiquer, le cas échéant, la date donnée par la source lexicographique (qui peut être le TLF, ou le FEW, ou les DDL etc...) qu'elle veut améliorer (mais qu'elle ne nomme pas) ; tout ceci allège un ouvrage, déjà volumineux, et accroît sa densité en informations nouvelles.

Voyons celles-ci de plus près, en examinant un article, parmi d'autres :

RETOURNER, - le poignard (*dans...*) loc. verb. "causer des douleurs supplémentaires". L'article contient deux syntagmes : d'une part, *retourner le poignard* (1744), et d'autre part, *retourner le poignard dans le cœur* (1849).

Bien qu'aucun des mots n'ait été conservé, le second syntagme correspond exactement sur le plan sémantique au français moderne *remuer le couteau dans la plaie* "faire ressentir un surcroît de peine", une de ces « locutions métaphoriques », « dont l'histoire se confond avec celle de la langue française » (HeinzLocFig 33, n.13) et qu'on doit donc replacer dans son histoire.

Le mots *poignard* désigne un objet précis ; c'est un mot assez récent, qui se répand à la fin du 15e siècle. Il est la francisation du mfr. *poignal*, attesté dans le sud de la France,

---

3 Dont le titre complet est : *Traité du jeu : où l'on examine les principales questions de droit naturel et de morale qui ont du rapport à cette matière*, 2 volumes (sur Gallica : ‹ https://gallica.bnf.fr/ark :/12148/bpt6k627567 ?rk=21459 ;2 ›).

4 Dont le titre complet est : *Souvenirs d'un Bruxellois sur les Chansons entendues dans les rues et les estaminets de la ville. Humour et Folklore 1890-1950.*

5 De son nom complet : Louis Charles Achille Dartois de Bournonville dit Achille d'Artois.

6 Plus exactement : Joseph-Xavier Boniface dit Saintine, qui eut comme noms de plume : X. B. Saintine, Joseph Xavier Saintine, Xavier.

7 *La curieuse*, comédie-vaudeville en 2 actes. Se lit sur Google-books.

8 Se lit sur Gallica : ‹ https ://gallica.bnf.fr/ark :/12148/bpt6k1280199b/f149.image ›.

9 *Histoire complète des voyages et découvertes en Afrique, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours* : accompagnée d'un précis géographique sur ce continent et des îles qui l'environnent, de notices sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent et d'un tableau de son histoire naturelle, par le Dr Leyden et M. Hugh Murray, traduite de l'anglais et augmentée de toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour, par M. A. C. [Cuvillier], S. du S. de F., 4 volumes (sur Gallica : ‹ https ://gallica.bnf.fr/ark :/12148/bpt6k104920r ›).

où il correspond à l'apr. *ponhal*. Il s'introduit dans une expression métaphorique, pour désigner des "propos blessants": 1611 «Je sçay que ces propos vous sont *coups de poignard*, mais je ne puis faire autrement» (Larivey, Constance, III, 6 ds Anc. théâtre fr., éd. Viollet-le-Duc, t.6, p.253, cité ds TLF). Le mot, dans le même registre sémantique, se construit ensuite avec un verbe: 1667 *mettre un poignard dans le sein (de qn)*: «J'abandonne son fils. Que de pleurs vont couler! [...] De quel nom sa douleur me va-t-elle appeller? Elle en mourra, Phœnix, et j'en serai la cause; C'est lui *mettre moi-même un poignard dans le sein*» (Racine, *Andromaque,* II, 5, cité ds Li); 1668-69 *enfoncer le poignard*: «Voilà jouer d'adresse, et médire avec art, Et c'est avec respect *enfoncer le poignard*» (Boileau, Satire IX, cité ds Li); puis le syntagme est complété par un complément: *mettre le poignard dans le cœur* "blesser moralement": 1676 «Je ne suis point en bonne humeur; je viens d'avoir une conversation sérieuse avec le *bien Bon* sur les malheurs du temps [les difficultés d'argent], et vous savez comme ce chapitre *met le poignard dans le cœur*» (Ch. de Sévigné, 12 janv. 1676 ds *Lettres de Madame de Sévigné*, éd. Monmerqué, t.4, 336, cité ds Li). L'expression s'élargit ensuite avec un autre verbe plus expressif, qui s'impose un moment, et c'est ainsi que s'expliquent les deux jalons relevés par Enckell avec ce verbe *retourner*; mais le groupe *dans le cœur* (de 1849) est déjà présent en 1676, succédant à *dans le sein* de 1667.

Dès la deuxième moitié du 18e siècle, l'expression devient locution et se répand. Dans sa marche vers le figement, elle connaît alors des variations qui portent sur le verbe, *tourner* concurrençant alors *retourner.* Ainsi Voltaire préfère *tourner*: 1739-1747 «Ah! prends pitié d'une peine si rude; *Ne tourne point le poignard dans mon cœur*» (Voltaire, *La Prude*, V, 6); 1773 «J'ai fait ce que j'ai pu auprès de M. Belleguier pour l'engager à être un peu plus plaisant, et à moins *tourner le poignard dans la plaie*» (*Œuvres complètes de Voltaire* ... Tome 44, L. Hachette, 1893, 141); il en est de même pour le *Dictionnaire de l'Académie* de 1798 sous *poignard*, qui ne connaît que *tourner.* Les écrivains du 19e siècle préféreront *retourner*, aussi bien Balzac que Vigny, Stendhal, Mérimée (cité par Enckell) ou Vallès. Mais c'est un troisième larron qui finira par l'emporter, *remuer*, qui apparaît dès la fin du 18e siècle: «C'est *remuer le poignard dans une plaie sanglante* et l'y enfoncer davantage, que de faire rougir la vieillesse d'un père et d'une mère, de leurs anciennes prédilections. (J. M. Amiot, Ch. Batteux, Fr. Bourgeois, *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages etc. des Chinois*, 1779, t.4, 269).

Pour le complément de lieu, *dans le cœur* a été concurrencé très tôt par *dans la plaie*, mais il a fait jeu égal avec lui jusqu'au milieu du 19e siècle, avant de fléchir. On a parfois utilisé les deux mots conjointement: «Dois-je renouveler, votre douleur? Faut-il rouvrir la source de vos larmes? Et ma main sera-t-elle destinée à *retourner le poignard dans la plaie de vos cœurs* qui saigne encore? (*Éloge du Prince Henry de Prusse*, Berlin, Voss, 1768, 21); «Joseph n'eut pas peu de plaisir à *retourner le poignard dans la plaie de son cœur*, en lui apprenant le sort de son fils» (Alfred de Vigny, *Cinq-Mars*, 1826, 409).

Finalement, c'est le mot d'origine, *poignard*, qui va céder le pas. Il subit la concurrence de *couteau*, appuyé par le syntagme, assez usuel dans la tragédie classique[10], *enfoncer le couteau dans le sein* "poignarder": «On lui fasse *en mon sein enfoncer le couteau* (Racine, *Athalie*, V, 6) d'où: 1789 «n'est-ce pas outrer la dérision, et *tourner le couteau dans le cœur* de la victime?» (M. Boyetet*, Recueil de divers mémoires rela-*

[10] Sur *couteau* dans le style noble, v. J.-Ch. Laveaux, *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, 1847[3], 181.

tifs au traité de commerce avec l'Angleterre, Baudouin, Versailles, 1789, 146) ; 1832 « La France, bonne mère les larmes aux yeux les supplie vainement de ne pas *tourner le couteau dans ses blessures* fermées à peine » (*Le Figaro*, 28 juillet 1832, 3) ; 1839 « Mais ce nom *a retourné le couteau dans la plaie* du copiste » (*L'art en province*, vol. 4 (1839), 38). Il subit aussi la concurrence de *fer*, appuyé par une expression proche, *porter le fer dans la plaie* : 1805 « Mais s'il est certain par son histoire et par le caractère de sa morale, que le christianisme est venu *porter le fer dans la plaie* » (*Anthologie littéraire et universelle*, Volumes II, n°1, 1er août 1805, Vienne, Schoenfeld, 9), d'où *tourner le fer dans la plaie* : 1829 « se soit fait ensuite un jeu barbare de *tourner le fer dans la plaie* (*Gazette littéraire*, 17 décembre 1829, 43) ; *retourner le fer dans la plaie* : 1834 « comme si *retourner le fer dans la plaie* était l'art de guérir ! » (*Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 5 (1834), 314) et 1859 « *retourner le fer dans la plaie* pour la rendre plus vive » (Eugène Rendu, *L'Autriche dans la Confédération italienne*, 1859, 35) ; *remuer le fer dans la plaie* : 1886 « il y a là un raffinement dans l'ignoble, une ingéniosité dans la torture morale, une habileté dans l'art de déshonorer, de *remuer le fer dans la plaie* » (Edouard Drumont, *La France juive : essai d'histoire contemporaine,* C. Marpon et E. Flammarion, 1886, 269). *Glaive* aussi s'introduit un moment dans l'expression : 1801 « La charité indulgente du père Aubry vient encore *tourner le glaive dans ce jeune cœur* mourant, en lui apprenant que tout pouvoit se réparer » (*Bibliothèque française de Ch. Pougens* : périodique, 2 (1801), n°1, 13) ; 1824 « je demanderai seulement s'il serait convenable, des circonstances fâcheuses amenant un pair de France sur le banc des accusés, que l'un de ses collègues eût mission de *tourner et retourner le glaive dans ses plaies* » (Mathieu Augustin de Cornet, *Souvenirs sénatoriaux, précédés d'un essai sur la formation de la Cour des Pairs*, Baudouin, 1824, 14).

Couteau s'est imposé. Associé au verbe *remuer,* il apparaît dans le premier tiers du 20e siècle, dans l'expression désormais fixée : 1918 « Les bavardes, les curieuses, les indiscrètes m'interrogèrent sur l'absence exceptionnelle de Mlle Foufe et, afin de me *remuer le couteau dans la plaie* » (Jeanne Landre, *Loin des balles : mémoires d'un philanthrope*, 248) ; 1931 « Puis l'idée de donner des regrets à ce bellâtre me pousse à *remuer le couteau dans la plaie* » (Maurice Dekobra, *L'archange aux pieds fourchus : journal d'un milliardaire américain*, 153). Au terme de cette longue histoire, *remuer le couteau dans la plaie* se généralise à partir des années 1950. On voit donc l'intérêt qu'il peut y avoir à placer les jalons de l'évolution ; le mérite premier de l'ouvrage est non seulement de fournir une partie de ces jalons mais aussi d'inviter à rechercher les chaînons manquants.

Pour terminer nous allons passer en revue un certain nombre d'articles où il est possible d'apporter des compléments de détail à la riche moisson de P. Enckell :

TONNERRE, 1. *tonnerre de Brest* (1839 [ds EnckellJurons 644])

1835 « — Soyez sans inquiétude, belles dames, je me multiplierai. — *Tonnerre de Brest* ! qu'est-ce à dire ? » (Émile de Lacombe, *Une apostasie*, Volume 1, 134)

– *du tonnerre de Brest* loc. adjectivale (1942)

1852 « Jugulation *du tonnerre de Brest* ! Caïman de sort !... Feu de potences chavirées ! » (Gabriel de La Landelle, *Les Princes d'ébène*, t. 3, 252)

1880 « Eh ! Friquet, moussaillon *du tonnerre de Brest* ! mon matelot, dit le docteur enchanté, sois heureux, mon fils, nous sommes sauvés » (Louis Boussenard, *Le tour du monde d'un gamin de Paris*, 1re part., chap. 3, Triomphe du docteur)

1883 « Et alors, dame, pavillonnée comme elle est, et le vent grand'largue, ça ferait un abordage *du tonnerre de Brest* » (Jean Richepin, *La glu*, Maurice Dreyfous, Paris, 21)

1888 « avec leurs nouvelles inventions *du tonnerre de Brest* » (*Le Voleur illustré*, 25 octobre 1888, p.677)

1900 « Eh bien, pour le tintouin *du tonnerre de Brest* qu'il va -se- donner avec son major, il touchera, quoi ? Quinze francs, le prix de cette bouteille. » (*La Lanterne,* 22 décembre 1900, Supplément, p.3)

– *tonnerre de chien* loc. interj. (1885)

1844 « Mais notre petit écu ? *tonnerre de chien* ! on nous le doit, puisque tu l'as prêté, et il nous le faut, et nous l'aurons ! » (Michel Masson, *Souvenirs d'un enfant du peuple*, tome 3, 254)

1853 « *tonnerre de chien* ! » (*La Presse*, 18 février 1853, p.2)

– *tonnerre de nom d'un chien* loc. interj. (1909 [EnckellJurons 642])

1888 « ...déposa triomphalement, à la place d'honneur, une splendide raie au beurre noir. — *Tonnerre de nom d'un chien* » (*Le Petit Troyen*, 28 octobre 1888)

1892 « *Tonnerre de nom d'un chien* ! grommela le capitaine. » (*Le Roman pour tous*, 5 octobre 1892, p.2)

– ajouter *bon sang de tonnerre de nom d'un chien* ! : 1893 « Quelle vie ! *bon sang de tonnerre de nom d'un chien* ! (*Le Journal*, 2 août 1893, p.1)

de tonnerre de nom d'un chien loc. adj. : 1861 « Le passage de la Bérésina, l'encombrement de Vilna, tout le tremblement *de tonnerre de nom d'un chien* » (Edmond About, *L'homme a l'oreille cassée,* cité ds *Le Mouvement* : revue philosophique et littéraire, décembre 1861, p.32)

– *tonnerre de sort* (1885)

1847 « *Tonnerre de sort* ! (il était de Marseille) » (Joseph Méry, *Le château vert*, 16)

1855 « *Tonnerre de sort* ! » (Henry de La Madelène, *Germain Barbe-Bleue*, 55, se déroule dans le Comtat Venaissin)

– ajouter *du tonnerre de sort* loc. adjectivale : 1883 « Il y eut une noce *du tonnerre de sort.* » (*Revue des langues romanes*, t.24, p.127, traduit le provençal *l'aguè uni noço dôu tron de sort*).

* *
*

Au total, un ouvrage très utile, fruit d'un travail inlassable, qui mérite, au même titre que les autres recueils du même auteur, une place de choix dans l'atelier du lexicologue.

Gilles ROQUES

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs:
A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR:

Martin GLESSGEN
Professeur à l'Université de Zurich /
Directeur d'Études à l'EPHE/PSL, Paris

DIRECTEURS ADJOINTS:

André THIBAULT
Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

Paul VIDESOTT
Professeur à l'Université de Bolzano

COMITÉ DE RÉDACTION:

Jean-Pierre CHAMBON, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne
Jean-Paul CHAUVEAU, Directeur de recherche émérite au CNRS
Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne
Hans GOEBL, Professeur émérite de l'Université de Salzbourg
Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne
Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS
Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue
Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque

COMITÉ SCIENTIFIQUE:

Stefano ASPERTI, Professeur à l'Université de Rome
Reina BASTARDAS, Professeur à l'Université de Barcelone
Maria COLOMBO, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne
Andreas DUFTER, Professeur à l'Université de Munich
Frédéric DUVAL, Professeur à l'École nationale des chartes
Juhani HÄRMÄ, Professeur émérite de l'Université de Helsinki
Sandor KISS, Professeur émérite de Debrecen
Brenda LACA, Professeur à l'Université de Montevideo
Jutta LANGENBACHER-LIEBGOTT, Professeur émérite de l'Université de Paderborn
Gioia PARADISI, Professeur à l'Université de Rome

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique ‹www.eliphi.fr›, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, les articles et les comptes rendus en format PDF et DOC: ‹glessgen@rom.uzh.ch›, les ouvrages pour comptes rendus à l'adresse postale: Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Les articles et comptes rendus de la RLiR sont soumis à une procédure d'examen par les pairs conforme aux directives ISSAI 5600 et ISSAI 30 de l'*Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques* (‹www.intosai.org›; en particulier ‹http://www.intosai.org/fr/issai-executive-summaries/detail/article/issai-5600-peer-review-guideline.html›).

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: ‹www.slir.org›, ou requises à l'assistant de rédaction, M. Dumitru KIHAÏ: ‹slir@rom.uzh.ch›). Pour les sigles et les abréviations utilisés dans la Revue, voir la liste disponible en ligne: ‹http://www.slir.org/revue-linguistique-romane/sigles-et-listes-dabreviations-2/›.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE (SLR)

Oscar BLOCH et Adolphe-Louis TERRACHER, fondateurs.

BUREAU 2019-2022

Présidents d'honneur . . . . . MM. Robert MARTIN et Gilles ROQUES
Membres d'honneur . . . . . MM. Roberto ANTONELLI, Jean-Pierre CHAMBON, Jean-Paul CHAUVEAU, Germán COLÓN (†), Günter HOLTUS, Mme Maria ILIESCU (†), MM. Bernard POTTIER, Lorenzo RENZI, Emilio RIDRUEJO, Joan VENY
Président . . . . . M. Fernando SÁNCHEZ MIRET
Vice-présidents. . . . . Mme Lene SCHØSLER et M. Martin MAIDEN
Secrétaire-administrateur . . . . . M. Martin GLESSGEN
Secrétaires-administrateurs adjoints . . . . MM. André THIBAULT et Paul VIDESOTT
Secrétaire-trésorier . . . . . M. Thomas STÄDTLER
Secrétaire-trésorier adjoint. . . . . M. Marc DUVAL
Webmaster . . . . . M. Antonio MONTINARO
Conseillers délégués auprès du bureau. . M. Stefano ASPERTI, Mmes Reina BASTARDAS, Mónica CASTILLO LLUCH et Maria COLOMBO, MM. Andreas DUFTER, Frédéric DUVAL, Juhani HÄRMÄ et Sandor KISS, Mme Brenda LACA, M. Sergio LUBELLO, Mmes Jutta LANGENBACHER-LIEBGOTT, Gioia PARADISI et Mihaela POPESCU

COTISATION ET ABONNEMENT 2020

Les adhésions de nouveaux membres, de même que les changements d'adresses et de situations, sont à adresser à M. Thomas STÄDTLER, Romanisches Seminar, Seminarstrasse 3, D-69117 Heidelberg – Courriel : ‹slir@rom.uzh.ch›.

Les abonnements de même que les commandes de fascicules anciens sont gérés par Sigloch Verlagservice : ‹verlagservice@sigloch.de›, +49 (0) 7953 883 616.

Cotisation annuelle des membres de la Société (comprenant l'envoi de la Revue et l'abonnement électronique) : versement direct selon les indications ci-dessous (et non par l'intermédiaire d'une librairie)	49,50 €
Cotisation à tarif réduit réservée aux étudiants et jeunes chercheurs et accordée sur demande (cinq ans maximum)	38 €
Abonnement pour les bibliothèques versant la somme directement à la Société	94 €
Abonnement (France et étranger) pour les librairies et pour les personnes ne faisant pas partie de la Société	119 €
Complément pour l'abonnement électronique (bibliothèques ou libraires)	20 €
Années écoulées (France et étranger)	60 €

MODES DE PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES

Les cotisations et les abonnements doivent être versés dès le début de l'année, en indiquant clairement le nom et l'adresse du cotisant ou de l'abonné :

- ☞ soit par carte bancaire (voir les modalités sous ‹http://www.slir.org/societe/cotisations›) ;
- ☞ soit par virement bancaire en faveur de «Ass. Linguistique Romane Société» (IBAN : FR76 3008 7330 9000 0201 8630 178, auprès de la banque CIC Est, 12, rue de la Nuée Bleue, F-67000 Strasbourg (BIC : CMCIFRPP) ;
- ☞ soit, si le cotisant dispose d'un compte en France, par chèque bancaire ou postal (barré) émis à l'ordre de la Société de Linguistique Romane et envoyé à M. Thomas STÄDTLER, Romanisches Seminar, Seminarstrasse 3, D-69117 Heidelberg.

Pour toute information complémentaire, cf. le site internet de la Société : ‹www.slir.org›

Directeur de la publication : Martin GLESSGEN – 06/20 – Memminger MedienCentrum – Dépôt légal : juin 2020